

Alternatives économiques :

<https://www.alternatives-economiques.fr/guillaume-duval/reforme-risque-de-desequilibrer-fortement-financement-retraites/00091464>

Chronique

La réforme risque de déséquilibrer fortement le financement des retraites

06/01/2020



[Guillaume Duval](#) Editorialiste

Ce qui frappe dans le projet de réforme des retraites du gouvernement, eu égard à l'ampleur du bouleversement proposé, c'est son imprécision et l'absence de tout chiffrage détaillé et transparent de ses effets tant globaux qu'individuels. Il n'est pas surprenant dans ces conditions que ce projet se révèle aussi anxiogène.

Le plus impressionnant à ce niveau concerne un des points centraux d'une réforme censée créer un système de retraite unique, avec des taux de cotisation eux aussi uniques. « *Il est proposé que le taux de cotisation des salariés et assimilés soit fixé à 28,12 %. Il sera partagé à 60 % pour les employeurs et à 40 % pour les assurés* », précise le rapport Delevoye qui fait toujours foi avant le projet de loi qui sera examiné en conseil des ministres le 24 janvier. « *Tous les salariés et leurs employeurs, quels que soient le secteur d'activité ou la nature juridique de l'employeur, seront traités identiquement du point de vue des cotisations* », ajoute le rapport.

Le gouvernement veut aligner les taux de cotisation retraite des employeurs vers le bas

Il en résulte un taux unique de cotisation patronale pour les retraites de 16,87 % rapporté au traitement brut des salariés qui devrait s'appliquer à l'avenir uniformément à tous les employeurs, publics comme privés. Or aujourd'hui, ces taux sont très différents suivant les secteurs. Ils sont surtout très supérieurs à ce niveau dans le secteur public : ils sont de 74,28 % dans la fonction publique d'Etat et de 30,65 % dans les collectivités territoriales et la fonction publique hospitalière. Alors que ce taux n'est que de 16,48 % dans le privé selon les chiffres du Conseil d'orientation des retraites (COR).

Ces différences résultent, pour une part, de retraites un peu plus généreuses dans le secteur public : la fameuse « bonne retraite » qui compense des salaires faibles en période d'activité. Mais elles sont aussi et surtout le fruit d'une évolution démographique défavorable à l'emploi public, du fait des mesures restrictives en termes d'embauche dans ce secteur, et en particulier au niveau de l'Etat depuis de longues années maintenant. Il y a de ce fait beaucoup plus de retraités par actif dans le secteur public que dans le secteur privé.

Un manque à gagner de 67 milliards d'euros

Si on calcule la moyenne des cotisations patronales pour la retraite en pondérant les masses salariales des différents secteurs, on aboutit à un taux de 23,8 %. Or ce n'est pas du tout celui prévu par le projet du gouvernement. Ce dernier veut au contraire aligner toutes les cotisations patronales sur le taux le plus bas, celui du secteur privé.

Entre le taux de 16,9 % prévu par le gouvernement et les 23,8 % moyens actuels, il existe donc un trou de presque 7 points de cotisations. Compte tenu des 916 milliards d'euros de salaires bruts distribués en 2018, cela équivaut à un manque à gagner de 63 milliards d'euros par an pour les retraites.

Auxquels il convient d'ajouter les quelque 3,8 milliards d'euros de pertes de recettes estimées par l'Agirc-Arrco, suite à la sortie prévue du système obligatoire des revenus salariaux excédant 120 000 euros annuels, sans baisse équivalente des pensions versées. Alors haut-commissaire aux retraites, [Jean-Paul Delevoye avait concédé aux syndicats une transition de 15 ans](#) pour atteindre progressivement ce plafond, afin d'adoucir le choc pour les finances publiques.

A terme, la facture sera au total de l'ordre de 67 milliards d'euros de manque à gagner par an pour le financement des retraites, 3 points de PIB ou encore une baisse de 22 % des ressources actuelles du système de retraites. Or nulle part dans le rapport Delevoye comme dans les éléments communiqués depuis par le Premier ministre, il n'est précisé par quel miracle le financement des retraites est supposé rester constant après la réforme malgré cette chute spectaculaire des cotisations employeurs du secteur public.

En fait, parmi les points qui ne tiennent guère la route dans cette réforme, on trouve déjà à la base les éléments les plus fondamentaux de son équation financière.